

## Politique de Conformité et de Gestion des Sanctions

Version 2025 – Document interne confidentiel

---

### Préambule

La présente *Politique de Conformité et de Gestion des Sanctions* constitue le cadre de référence définissant les principes, les responsabilités et les procédures applicables au sein de **FinSight Bank** pour assurer la conformité aux exigences légales, réglementaires et déontologiques, ainsi que la prévention des infractions financières, du blanchiment d'argent, du financement du terrorisme et de la fraude.

Elle s'inscrit dans la continuité des dispositions de la **Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2021-04**, des recommandations de la **Commission Tunisienne des Analyses Financières (CTAF)** et des standards internationaux édictés par le **Groupe d'Action Financière (GAFI)**.

L'objectif fondamental de cette politique est de préserver l'intégrité, la réputation et la pérennité de FinSight Bank à travers un dispositif de conformité robuste, un contrôle permanent des risques de non-conformité et une gestion rigoureuse des sanctions nationales et internationales.

---

### I. Principes et champ d'application

La conformité constitue un pilier essentiel de la gouvernance bancaire. Elle vise à garantir que toutes les activités, opérations et décisions de FinSight Bank soient conduites dans le strict respect des lois, règlements et normes professionnelles applicables.

La présente politique s'applique à l'ensemble des collaborateurs, dirigeants, filiales, agences et partenaires de la Banque. Elle couvre l'ensemble des domaines exposés à des risques réglementaires ou réputationnels, notamment la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LCB-FT), la prévention des conflits d'intérêts, la protection des données personnelles, la conformité fiscale et la gestion des sanctions économiques et financières.

Tout collaborateur de FinSight Bank est tenu de signaler immédiatement toute situation suspecte ou tout comportement non conforme à la Direction de la Conformité. Le respect de cette politique constitue une obligation professionnelle, dont la violation peut entraîner des mesures disciplinaires et, le cas échéant, des poursuites légales.

---

### II. Organisation de la fonction Conformité

La **fonction Conformité** relève directement de la **Direction Générale** et entretient un lien fonctionnel avec le **Comité des Risques et de la Conformité** du Conseil d'Administration.

Elle agit de manière indépendante, tant sur le plan hiérarchique qu'opérationnel, et dispose d'un accès illimité à l'information nécessaire à l'exercice de sa mission.

Son rôle consiste à identifier, évaluer, contrôler et atténuer les risques de non-conformité auxquels la Banque est exposée. Pour ce faire, la fonction met en œuvre un dispositif intégré comprenant :

- la veille réglementaire et normative continue ;
- l'évaluation périodique des risques de non-conformité ;
- la mise en place de procédures internes et de plans de contrôle adaptés ;
- la sensibilisation et la formation du personnel ;
- la supervision des déclarations d'opérations suspectes à la CTAF ;
- le suivi des alertes issues du système de surveillance automatisé.

L'indépendance de la fonction est garantie par une charte de conformité approuvée par le Conseil d'Administration. Les rapports périodiques établis par la Direction de la Conformité sont transmis à la Direction Générale, au Comité des Risques et, si nécessaire, aux autorités de supervision.

---

### **III. Lutte contre le blanchiment, le financement du terrorisme et la fraude**

FinSight Bank applique une politique stricte de **Lutte Contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du Terrorisme (LCB-FT)**, alignée sur les obligations de la CTAF et du GAFI.

La Banque met en œuvre une approche fondée sur le risque (*risk-based approach*), qui consiste à évaluer la probabilité et l'impact potentiel de chaque typologie de risque avant d'adapter les mesures de vigilance correspondantes.

L'identification et la vérification de l'identité des clients (processus **KYC – Know Your Customer**) sont systématiques et réalisées avant l'entrée en relation d'affaires. Les clients, bénéficiaires effectifs et mandataires sont soumis à un filtrage automatisé afin de détecter toute correspondance avec les listes de personnes politiquement exposées (PEPs) ou les listes de sanctions internationales.

Toute opération présentant un caractère inhabituel, incohérent avec le profil du client ou suspectée de dissimulation de fonds illicites fait l'objet d'une analyse approfondie et, le cas échéant, d'une déclaration à la CTAF conformément à la législation en vigueur.

La lutte contre la fraude interne et externe fait partie intégrante du dispositif de conformité. FinSight Bank déploie des outils de détection comportementale, des contrôles croisés sur les transactions et des mécanismes d'alerte hiérarchique. Les cas avérés de fraude sont systématiquement signalés à la Direction Générale et au Comité d'Audit pour évaluation et traitement disciplinaire.

---

#### IV. Gestion des sanctions financières internationales

FinSight Bank s'engage à respecter strictement les régimes de **sanctions économiques et financières** émanant des Nations Unies, de l'Union Européenne, des États-Unis (OFAC) et de toute autre autorité compétente applicable.

La Banque maintient une liste consolidée et actualisée des personnes, entités et juridictions sanctionnées, intégrée à ses systèmes informatiques de filtrage automatique.

Toute opération impliquant un pays, une entité ou un individu figurant sur ces listes est bloquée, analysée et soumise à la Direction de la Conformité pour décision. La levée d'un blocage ne peut intervenir qu'après autorisation expresse et documentée.

La fonction Conformité procède également à une surveillance renforcée des clients présentant un risque élevé, notamment les **PEPs** et les entreprises opérant dans des secteurs sensibles. Des rapports spécifiques de diligence renforcée (*Enhanced Due Diligence – EDD*) sont établis pour ces catégories, et les relations d'affaires ne peuvent être maintenues qu'après validation au plus haut niveau hiérarchique.

---

#### V. Prévention des conflits d'intérêts et intégrité professionnelle

FinSight Bank attache une importance primordiale à la prévention des conflits d'intérêts, perçus comme tout écart entre les intérêts personnels d'un collaborateur et ceux de la Banque ou de ses clients.

Chaque employé est tenu de déclarer toute situation pouvant compromettre son indépendance ou nuire à la réputation de l'établissement. Les décisions d'octroi de crédit, d'investissement ou de partenariat sont soumises à des règles strictes d'approbation, excluant toute influence personnelle ou externe.

Les collaborateurs sont également soumis à des obligations déontologiques strictes, notamment en matière de secret professionnel, de confidentialité des informations et de non-utilisation d'informations privilégiées. La violation de ces principes constitue une faute grave pouvant entraîner la rupture du contrat de travail et des poursuites judiciaires.

---

#### VI. Dispositif de contrôle et de reporting

La conformité fait l'objet d'un suivi permanent et d'un reporting structuré.

Chaque trimestre, la Direction de la Conformité établit un rapport consolidé reprenant les indicateurs clés : nombre d'alertes traitées, dossiers déclarés à la CTAF, incidents de non-conformité, formations effectuées et mesures correctives mises en œuvre. Ces rapports sont présentés au Comité des Risques et à la Direction Générale, puis transmis au Conseil d'Administration pour validation.

En parallèle, un audit annuel de conformité est conduit afin d'évaluer l'efficacité du dispositif. Les conclusions et recommandations de cet audit sont intégrées dans le plan de remédiation interne et font l'objet d'un suivi jusqu'à leur clôture complète.

---

## **VII. Formation, sensibilisation et culture de conformité**

La réussite du dispositif repose sur une culture institutionnelle forte. FinSight Bank considère que la conformité est l'affaire de tous. Chaque collaborateur, quel que soit son niveau hiérarchique, doit adopter un comportement conforme aux valeurs d'éthique, de rigueur et de transparence.

Des programmes de formation initiale et continue sont organisés chaque année afin de renforcer les compétences des équipes dans les domaines de la LCB-FT, de la gestion des sanctions, de la fraude, et des obligations réglementaires. Des campagnes internes de sensibilisation rappellent régulièrement les réflexes à adopter en cas de suspicion d'anomalie ou d'incident.

---

## **VIII. Révision et mise en vigueur**

La présente politique est revue annuellement ou à la suite de toute modification du cadre réglementaire tunisien ou international. Les mises à jour sont approuvées par le **Conseil d'Administration** sur proposition du **Comité des Risques et de la Conformité**.

Elle entre en vigueur à compter du **1er janvier 2025** et remplace toute version antérieure. Son respect s'impose à tous les collaborateurs, partenaires et sous-traitants de FinSight Bank.

Toute violation de cette politique expose son auteur à des sanctions disciplinaires internes, voire à des poursuites pénales conformément à la législation en vigueur.